

FRANCÉS

OPTION A

Le service national universel lancé en juin avec 3.000 premiers volontaires

Le service militaire, formule 2019, est arrivé ! 3.000 jeunes volontaires vont expérimenter dès juin prochain le futur Service National Universel (SNU). Cette promesse de campagne d'Emmanuel Macron va être lancée dans 13 départements pilotes avec au programme : chant de la Marseillaise, formation aux premiers secours, ateliers autour de valeurs républicaines, courses d'orientation, etc...

Pour permettre de mieux dessiner ses contours, le gouvernement va appeler dès cette année quelque 200 jeunes volontaires, âgés de 16 ans, dans chacun des «13 départements pilotes », à effectuer une première phase sur la base du volontariat, a annoncé le secrétaire d'État Gabriel Attal. À terme, le Service national universel doit s'organiser en deux temps : une phase allant jusqu'à un mois obligatoire, pour les jeunes de 16 ans, puis une phase facultative d'une durée de trois à douze mois.

C'est au mois de mars que seront recrutés les premiers volontaires. « J'ai demandé aux préfets de cartographier la jeunesse de leur département pour que participent à la fois des jeunes scolarisés, des apprentis, des décrocheurs, des jeunes en situation de handicap », a indiqué Gabriel Attal. Ils seront envoyés dans un des départements pilotes dans la deuxième quinzaine du mois de juin. Au terme de cette quinzaine, une cérémonie républicaine sera célébrée.

Quid du service obligatoire ?

La journée commencera par « le salut au drapeau et le chant de l'hymne national ». « Ce moment de communion républicaine est important », a souligné le secrétaire d'État. En uniforme, les jeunes seront hébergés dans des internats ou bâtiments de l'armée et encadrés par des militaires et des éducateurs rémunérés. Ils seront formés aux premiers secours, aux réactions à avoir en cas d'attentat ou de catastrophe naturelle, et recevront des modules sur la protection de l'environnement ou les valeurs de la République.

(D'après www.20minutes.fr, le 16/01/19)

QUESTIONS (Q1 : 2 points, Q2 : 3 points, Q3 : 4 points)

1. Compréhension du texte. Indiquez vrai ou faux d'après le texte : (2 points ; 0,25 chaque réponse)

- La participation dans ce service n'est pas encore obligatoire.
- Les jeunes volontaires recevront une formation sanitaire de base.
- Ce projet pilote servira à déterminer ses possibilités d'expansion à plus grande échelle.
- Il faut être à l'université pour participer à ce projet.
- Le SNU sera implanté dans tout l'Hexagone.
- La participation volontaire aura une durée minimale d'un mois.
- Les jeunes des départements pilotes seront les seuls à participer au projet.
- L'armée française contribuera à la formation des jeunes.

2. Lexique et grammaire. (3 points ; un point par exercice correct)

a) **Trouvez dans le texte un synonyme pour les mots suivants** : (1 point ; 0,25 chaque réponse)

- Faire l'expérience de :
- Confins :
- Au bout :
- Entourés :

b) **Mettez au la phrase suivante passé composé en faisant les transformations nécessaires** : (1 point) :

Ils seront envoyés dans un des départements pilotes dans la deuxième quinzaine du mois de juin

c) **Mettez la phrase suivante au style indirect en faisant les transformations nécessaires** : (1 point)

« Ce moment de communion républicaine est important », a souligné le secrétaire d'État.

3. Rédaction (100 à 120 mots) : (4 points)

Dans votre pays, existe-t-il un projet de Service National Universel ? Seriez-vous prêt à en faire l'expérience ? Quelles activités croyez-vous qu'on devrait mettre en place pour les jeunes ? Quelles formations ? Argumentez.

FRANCÉS

OPTION B

Publicités adressées

Une première en France. BFM Paris, la nouvelle chaîne du groupe SFR, testera cet été sur son antenne en direct les « publicités adressées » - des spots différents selon les foyers -, a annoncé vendredi dernier le patron de SFR Media Alain Weill.

Comme sur internet, la publicité adressée consiste à adapter les spots aux téléspectateurs en fonction des données que détient l'opérateur sur eux, comme leur localisation, complétée par d'autres données qu'il peut acheter et croiser. Une technologie riche de possibilités. « En simplifiant, ceux qui ont des chiens auront des publicités pour Canigou et ceux qui ont des chats des publicités pour Ronron », a résumé en souriant Alain Weill devant l'Association des journalistes médias.

L'objectif : accroître les investissements publicitaires à la télévision, qui viennent de se faire dépasser par les investissements sur internet, au bénéfice des géants comme Google et Facebook qui en captent l'essentiel. « Pour l'instant la législation française n'autorise les publicités adressées que sur les chaînes locales, mais elle devrait évoluer dans les prochains mois », a estimé Michel Combes, patron de SFR.

« Les annonceurs sont prêts à payer un peu plus cher pour passer des pubs différentes selon les foyers, sur lesquels nous disposons de beaucoup de données. Par exemple, un constructeur automobile pourra proposer une voiture différente, ou le groupe SFR lui-même proposer des offres différentes selon que le foyer est ou non déjà abonné », a expliqué Michel Combes.

Le test mené par BFM Paris, avec des pubs adaptées à la localisation des téléspectateurs, sera une première en France. « Nous allons appliquer à un média classique le modèle de la publicité numérique. C'est une révolution qui se prépare, un enjeu considérable », a ajouté Alain Weill.

Grâce à cette nouvelle technique, le groupe espère aussi attirer à la télévision de nouveaux annonceurs qui veulent cibler leur public, au-delà des secteurs habituels comme les cosmétiques, le luxe ou l'automobile.

D'après *20 Minutes*, publié le 14.02.2017

QUESTIONS (Q1 : 2 points, Q2 : 3 points, Q3 : 4 points)

1. Compréhension du texte. Indiquez vrai ou faux d'après le texte : (2 points ; 0,25 chaque réponse)

- La première chaîne de télévision en France est BMF.
- Les téléspectateurs pourront voir des programmes différents selon leurs goûts.
- La nouvelle publicité s'adaptera aux téléspectateurs.
- On prévoit des modifications de la législation à ce sujet.
- Les annonceurs acceptent de payer plus pour la publicité adressée.
- Ce test n'a jamais été réalisé auparavant en France.
- Le test se réalisera sur une grande chaîne nationale.
- On ne pourra pas annoncer des cosmétiques.

2. Lexique et grammaire (3 points ; un point par exercice correct)

a) Trouvez dans le texte un synonyme pour les mots suivants : (0,25 chaque réponse)

- Expérimentera :
- Familles :
- Renseignements :
- Réalisé :

b) Mettez la phrase suivante au futur : (1 point)

Comme sur internet, la publicité adressée consiste à adapter les spots aux téléspectateurs en fonction des données que détient l'opérateur sur eux, comme leur localisation, complétée par d'autres données qu'il peut acheter et croiser.

c) Remplacez les mots soulignés par un pronom : (1 point, 0,5 chaque réponse)

La publicité adressée consiste à adapter les spots aux téléspectateurs.

Les annonceurs sont prêts à payer un peu plus cher pour passer des pubs différentes.

3. Rédaction (de 100 à 120 mots) : (4 points)

La publicité adaptée aux goûts des gens ? À votre avis, est-ce que ce sera bientôt une réalité ? Quels en sont les avantages et les dangers ?

FRANCÉS

ÉPREUVE DE COMPRÉHENSION ORALE (1 point)

Le Kouign-Amann

1. Le Kouign-Amann est un gâteau qui est né :

- a) À Bordeaux
- b) Au bord de l'eau
- c) À Monaco

2. Le port de Douardenez a été la capitale de :

- a) La sardine
- b) La crêpe
- c) La tartine

3. Le Kouign-Amann s'affiche devant toutes les boulangeries de la ville :

- a) en grosses lettres
- b) sur des écrans publicitaires
- c) sur des panneaux

4. Le Kouign-Amann a été inventé en :

- a) 1960
- b) 1760
- c) 1860

5. L'inventeur du Kouign-Amann était :

- a) M. et Mme MARTIN
- b) M. et Mme DUPONT
- c) M. et Mme CROZON

6. Le Kouign-Amann est fait avec:

- a) Du beurre, du lait et du sucre.
- b) De la pâte, du beurre et du sucre.
- c) De la farine, du sucre et du beurre.

7. Le président de l'association "Le véritable Kouign-Amann de Douardenez" trouve que le Kouign-Amann est :

- a) Trop gras
- b) Diététique
- c) Trop sucré

8. La cuisson du Kouign-Amann a besoin de :

- a) 35 minutes
- b) 25 minutes
- c) 45 minutes

9. Un bon Kouign-Amann doit être:

- a) Dur à l'intérieur et fondant à l'extérieur.
- b) Fondant à l'intérieur et dur à l'extérieur.
- c) Fondant à l'intérieur et à l'extérieur.

10. Le prix d'un Kouign-Amann pour 8 personnes coûte à peu près :

- a) 6 euros
- b) 10 euros
- c) 16 euros

ABAU
CONVOCATORIA DE XUÑO
Ano 2019
CRITERIOS DE AVALIACIÓN

FRANCÉS
(Cód. 12)

Primeira parte: proba escrita (9 puntos)

1) Pregunta 1

Puntuación: **2 puntos** (8 x 0,25)

Test de comprensión sobre o texto.

O alumnado contestará verdadeiro ou falso a unha serie de preguntas sobre o texto. Cada unha das oito preguntas valorarase con 0,25 puntos.

Ex. Opción A: a) v ; b) f ; c) v ; d) v ; e) v ; f) f ; g) v ; h) v.

Ex. Opción B: a) v ; b) f ; c) f ; d) v ; e) v ; f) v ; g) v ; h) f.

2) Pregunta 2

Puntuación: **3 puntos**

Esta pregunta ten por obxectivo verificar o coñecemento práctico dos aspectos léxicos e morfosintácticos da lingua.

Pedirase ao alumnado, preferentemente, que transforme ou complete estruturas oracionais, substitúa elementos dunha oración, busque sinónimos etc.

Constará de tres partes, cunha puntuación de 1 punto para cada parte. A valoración específica dentro de cada apartado será a que figure nos enunciados correspondentes da pregunta 2.

3) Pregunta 3

Puntuación: **4 puntos**

Esta pregunta pretende avaliar a capacidade comunicativa do alumnado no ámbito da produción escrita. Pedirase ao estudante que faga unha pequena redacción en francés cunha extensión en torno a cen ou cento vinte palabras.

O tema estará relacionado coa temática do texto proposto.

Os **4 puntos** outorgaranse segundo a medida na que o alumnado cumpra cos seguintes parámetros:

a) **Adecuación** : O alumnado aborda adecuadamente o tema proposto. Sabe comunicar as ideas que quere transmitir utilizando unha considerable variedade de recursos. Utiliza un rexistro de lingua adecuado.

b) **Fluidez na expresión e corrección morfosintácticas** : As frases ou grupos de palabras están construídos correctamente. Non hai erros suxeito-predicado, colocación e uso dos pronomes, concordancia suxeito-verbo/adxectivo-sustantivo, etc. Exemplo: uso correcto dos pronomes ou conxuncións entre frases ou grupos de palabras, uso adecuado das preposicións, uso do “ne” dentro da negación, etc., uso correcto dos tempos ou modos verbais, etc.

c) **Ortografía** : A palabra está escrita correctamente segundo o dicionario (inclúe o uso da maiúscula e minúscula ao principio da palabra) e as regras gramaticais: concordancias correctas en xénero ou número, concordancia verbal axeitada, escritura correcta de homófonos gramaticais (ex. : *à/a, où/ou, est/ait*), etc.

d) **Riqueza e control do vocabulario** : O alumno sabe utilizar un vocabulario preciso, correcto e relacionado co tema. A palabra ou expresión utilízase de forma correcta: non confusión de palabras, precisión, ausencia de pleonasmos ou repeticións abusivas, ausencia de anglicismos, etc.

e) **Estrutura do texto**: organización, presentación das ideas, encadeamentos lóxicos, estrutura clara do texto. O alumno sabe expresar e estruturar adecuadamente as súas ideas. Non se repite nin se inclúe información irrelevante. Uso adecuado dos conectores (cohesión) e correcta organización das ideas dando lugar a un texto ben estruturado e coherente (coherencia). Uso correcto da puntuación: os signos de puntuación ou signos tipográficos non se omiten e o seu uso é adecuado.

Valorarase negativamente:

1. Non axustarse á extensión establecida (- 0,25 puntos)
2. Repetir literalmente as frases do texto (- 0,50 puntos)

TOTAL = 9 puntos.

Segunda parte: **proba de audición (1 punto)**

Haberá un total de dez preguntas tipo test de elección múltiple.

Cada unha das dez preguntas valorarase con 0,1 puntos.

Non se penalizarán as respostas erróneas.

Exemples de resposta / Soluções

SOLUCIÓNS AUDICIÓN:

1.b, 2.a, 3.a, 4.c, 5.c, 6.b, 7.b, 8.c, 9.b, 10.c

SOLUCIÓNS TEXTOS :

OPTION A

1.

- a) V
- b) V
- c) V
- d) F
- e) F
- f) F
- g) F
- h) V

2.a)

- expérimenter
- contours
- Au terme
- encadrés

b) Ils ont été envoyés dans un des départements pilotes dans la deuxième quinzaine du mois de juin.

c) Le secrétaire d'État a souligné que ce moment de communion républicaine était important.

OPTION B

1.

- a) F
- b) F
- c) V
- d) V
- e) V
- f) V
- g) F
- h) F

2.a)

- Expérimentera : testera

- Familles : foyers
- Renseignements : données
- Réalisé : mené

b) Comme sur internet, la publicité adressée consistera à adapter les spots aux téléspectateurs en fonction des données que détiendra l'opérateur sur eux, comme leur localisation, complétée par d'autres données qu'il pourra acheter et croiser.

- c) - La publicité adressée consiste à les adapter aux téléspectateurs.
- Les annonceurs sont prêts à payer un peu plus cher pour en passer.

FRANCÉS

OPTION A

Des lycéens commissaires d'exposition

L'exposition « Dado, Matta, Mogarra : le réel à l'envers à l'endroit » réunit quinze œuvres de trois artistes surréalistes, issues des collections du musée des Abattoirs. Ce projet d'exposition est mené en partenariat avec le lycée Las Cases, le musée des Abattoirs de Toulouse et le musée du Pays vaurais.

Cette exposition a été organisée par les élèves de première L et S du lycée, accompagnés par leurs professeurs de lettres, d'histoire et géographie, d'espagnol et par la chargée des publics du musée de Lavaur. Pour préparer ce projet, les élèves se sont rendus au musée des Abattoirs de Toulouse où ils ont visité une exposition temporaire, « Froment et Zarka », et initié leurs recherches sur le surréalisme. Ils ont approfondi leurs connaissances sur ce mouvement à l'occasion d'une conférence au musée de Lavaur. Une deuxième conférence aura lieu au lycée au mois de mars, donnée par Raphaël Neuville, un spécialiste du surréalisme et maître de conférences à l'université Jean-Jaurès de Toulouse.

Le surréalisme est un mouvement artistique qui a vu le jour en France dans la première moitié du XXe siècle. André Breton est à la fois le père et le théoricien du mouvement. La publication en 1924 de son ouvrage « Le Manifeste du Surréalisme » marque la naissance du mouvement suite aux horreurs de la Première Guerre mondiale. Ils inventent un nouvel espace de liberté : tout est possible, tout peut être de l'art.

Durant les travaux préparatoires, les élèves se sont ensuite répartis en cinq groupes afin d'aborder concrètement les différentes étapes de montage d'une exposition : communication, dossier de presse, accrochage et médiation. Après avoir réalisé les outils de communication, huit d'entre eux participeront à l'accueil des groupes scolaires et des personnes handicapées.

L'exposition sera ouverte au public du 7 au 29 mars. Des visites guidées seront proposées aux écoles maternelles et primaires, au lycée ainsi qu'à l'institut Jacques-Besse.

D'après *La Dépêche du Midi*, 18/02/2017

QUESTIONS (Q1: 2 points, Q2: 3 points, Q3: 4 points)

1. Compréhension du texte. Indiquez vrai ou faux d'après le texte : (2 points ; 0,25 chaque réponse)

- Les tableaux exposés proviennent de plusieurs musées.
- Les élèves ont organisé seuls l'exposition.
- « Froment et Zarka » est une exposition organisée par des lycéens.
- Les élèves assisteront à une conférence de Raphaël Neuville à l'université Jean-Jaurès de Toulouse.
- Le surréalisme est un mouvement qui a revendiqué un nouvel espace de liberté.
- « Le Manifeste du Surréalisme » marque le déclin du mouvement surréaliste.
- Tous les élèves vont collaborer pour recevoir les visiteurs.
- L'exposition organisée par les élèves est temporaire.

2. Lexique et grammaire (3 points ; un point par exercice correct)

a) Trouvez dans le texte un synonyme pour les mots suivants (0,25 chaque réponse) :

- association:
- expert:
- est né :
- réception :

b) Dans la phrase suivante remplacez chaque mot souligné par un mot équivalent. (1 point ; 0,5 chaque réponse)

Durant les travaux préparatoires, les élèves se sont ensuite répartis en cinq groupes afin d'aborder concrètement les différentes étapes de montage d'une exposition : communication, dossier de presse, accrochage et médiation.

c) Mettez la phrase suivante à la forme négative : (1 point)

Ils inventent un nouvel espace de liberté : tout est possible.

3. Rédaction (de 100 à 120 mots) : (4 points)

Racontez un projet ou une activité scolaire. Expliquez pourquoi vous en gardez un bon souvenir. Quels en ont été les avantages et les inconvénients ?

FRANCÉS

OPTION B

Aide aux migrants : un passeur bénévole français jugé en Italie pour un acte « pas légal, mais légitime »

L'Azuréen Félix Croft, 28 ans, risque jusqu'à 15 ans de prison...

Il a préparé sa défense, « confiant ». Ce jeudi en début d'après-midi, Félix Croft risquera pourtant une peine pouvant aller jusqu'à quinze ans de prison. Cet habitant de Cagnes-sur-Mer (Alpes-Maritimes) de 28 ans se retrouvera devant un tribunal italien, à Imperia, poursuivi pour aide à l'immigration clandestine.

Et si la peine encourue est si importante c'est que le 22 juillet 2016, lorsque le Franco-Américain était interpellé à Vintimille, il essayait de faire passer en France cinq Soudanais, serrés dans son véhicule. Une circonstance aggravante au vu du droit italien qui décrit là un transport dans des conditions « inhumaines ».

« Pas légal, mais légitime »

La justice transalpine a déjà reconnu le caractère « bénévole » de son action, mais va statuer sur le reste. Une affaire de passeur « humanitaire », à l'image de celle de l'agriculteur Cédric Herrou, déjà jugé en France, qui serait encore inédite de l'autre côté de la frontière.

« C'était un acte non prémédité, explique Félix Croft à *20 Minutes*. Mais si ce n'était pas légal, c'était au moins légitime. » « Très touché et même choqué » par trois semaines passées au camp de Grande Scynthe, près de Dunkerque, le jeune intérimaire s'était, dès le mois de mai, investi dans l'aide aux migrants entre la France et l'Italie. « Juste à côté de chez lui ».

« C'est l'image de la République que je défends »

Il participe à des distributions de nourriture, assiste des familles pour certaines démarches. « La situation est dramatique en Italie. Il fallait faire quelque chose, il fallait mettre ces gens à l'abri », raconte-t-il.

« Je ne le regrette pas. D'ailleurs, je continue et continuerai à œuvrer pour les migrants en France [il est depuis interdit de séjour en Italie]. C'est l'image de la République que je défends. C'est le respect des droits de l'homme. », assure Félix Croft.

D'après Fabien Binacchi, *20minutes.fr*, 16-02-2017

QUESTIONS (Q1 : 2 points, Q2: 3 points, Q3: 4 points)

1. Compréhension du texte. Indiquez vrai ou faux d'après le texte (2 points ; 0,25 chaque réponse).

- Félix Croft aide des immigrants par intérêt économique.
- Félix Croft a une double nationalité.
- Cédric Herrou est un passeur « humanitaire ».
- En Italie, il y a déjà eu beaucoup de procès contre des personnes qui aident des migrants à passer illégalement la frontière pour des raisons humanitaires.
- Le délit de Félix Croft est considéré plus grave parce qu'il transportait des migrants dans de mauvaises conditions.
- Félix Croft est actuellement interdit de séjour en Italie.
- Félix Croft continuera à aider les migrants.
- Félix Croft habite près de la frontière italienne.

2. Lexique et grammaire (3 points ; un point par exercice correct).

a) Trouvez dans le texte un synonyme pour les mots suivants (0,25 chaque réponse) :

- automobile:
- italienne:
- ému:
- agir:

b) Mettez la phrase suivante à la voix passive : (1 point)

La justice transalpine a déjà reconnu le caractère « bénévole » de son action.

c) Remplacez les éléments soulignés par un pronom équivalent : (1 point, 0,5 chaque réponse)

Il a préparé sa défense.

Il participe à des distributions de nourriture.

3. Rédaction (de 100 à 120 mots) (4 points)

Quelle est votre avis sur la situation des réfugiés qui décident d'abandonner leur pays ? Doit-on les accueillir ? Pourquoi et comment pouvons-nous les aider ?

FRANCÉS

ÉPREUVE DE COMPRÉHENSION ORALE (1 point)

1. Quel est le titre de l'émission ?

- a) Vive l'Europe.
- b) Voilà l'Europe.
- c) Café Europe.

2. Combien de personnes différentes entend-on dans l'enregistrement ?

- a) Deux.
- b) Trois.
- c) Quatre.

3. Quand a lieu la fête de l'Europe ?

- a) Le 9 mai.
- b) Le 10 mai.
- c) Le 11 mai.

4. Pourquoi a-t-on choisi cette date ?

- a) C'est le lendemain de l'armistice de la Première Guerre Mondiale.
- b) C'est le lendemain de l'armistice de la Deuxième Guerre Mondiale.
- c) C'est l'anniversaire de la fin de la Révolution française.

5. Selon Yves Bertoincini, à quoi ça sert d'être unis en Europe ?

- a) Cela favorise la sécurité collective et les politiques économiques et sociales.
- b) Cela favorise l'apprentissage des langues étrangères.
- c) Cela favorise le respect de notre identité culturelle.

6. Que sont prêts à abandonner un tiers des Européens ?

- a) Les véhicules qui polluent.
- b) La consommation d'alcool.
- c) L'utilisation des billets de banque et des pièces de monnaie.

7. Quel pourcentage de Français ont systématiquement des espèces sur eux ?

- a) 20%.
- b) 57%.
- c) 37%.

8. Pour régler des montants élevés, qu'est-ce que les Français utilisent plus que les Allemands ?

- a) La carte de crédit.
- b) Les chèques.
- c) Les espèces.

9. De quoi est synonyme *néerlandais* ?

- a) Hollandais.
- b) Belge.
- c) Allemand.

10. Qu'apprécie la majorité des Néerlandais ?

- a) Leur gastronomie.
- b) Leur roi, William Alexander.
- c) Leur situation économique.

CiUG

COMISIÓN INTERUNIVERSITARIA DE GALICIA

USC
UNIVERSIDAD
DE SANTIAGO
DE COMPOSTELA



**Proba de Avaliación do Bacharelato
para o Acceso á Universidade**

Código: 12

XULLO 2019

FRANCÉS

ABAU
CONVOCATORIA DE XULLO
Ano 2019
CRITERIOS DE AVALIACIÓN

FRANCÉS
(Cód. 12)

Primeira parte: proba escrita (9 puntos)

1) Pregunta 1

Puntuación: **2 puntos** (8 x 0,25)

Test de comprensión sobre o texto.

O alumnado contestará verdadeiro ou falso a unha serie de preguntas sobre o texto.
Cada unha das oito preguntas valorarase con 0,25 puntos.

Ex. Opción A: a) f ; b) f ; c) f ; d) f ; e) v ; f) f ; g) f ; h) v.

Ex. Opción B: a) v ; b) f ; c) f ; d) v ; e) v ; f) v ; g) v ; h) f.

2) Pregunta 2

Puntuación: **3 puntos**

Esta pregunta ten por obxectivo verificar o coñecemento práctico dos aspectos léxicos e morfosintácticos da lingua.

Pedirase ao alumnado, preferentemente, que transforme ou complete estruturas oracionais, substitúa elementos dunha oración, busque sinónimos etc.

Constará de tres partes, cunha puntuación de 1 punto para cada parte. A valoración específica dentro de cada apartado será a que figure nos enunciados correspondentes da pregunta 2.

3) Pregunta 3

Puntuación: **4 puntos**

Esta pregunta pretende avaliar a capacidade comunicativa do alumnado no ámbito da produción escrita. Pedirase ao estudante que faga unha pequena redacción en francés cunha extensión en torno a cen ou cento vinte palabras.

O tema estará relacionado coa temática do texto proposto.

Os **4 puntos** outorgaranse segundo a medida na que o alumnado cumpra cos seguintes parámetros:

a) **Adecuación** : O alumnado aborda adecuadamente o tema proposto. Sabe comunicar as ideas que quere transmitir utilizando unha considerable variedade de recursos. Utiliza un rexistro de lingua adecuado.

b) **Fluidez na expresión e corrección morfosintácticas** : As frases ou grupos de palabras están construídos correctamente. Non hai erros suxeito-predicado, colocación e uso dos pronomes, concordancia suxeito-verbo/adxectivo-sustantivo, etc. Exemplo: uso correcto dos pronomes ou conxuncións entre frases ou grupos de palabras, uso adecuado das preposicións, uso do “ne” dentro da negación, etc., uso correcto dos tempos ou modos verbais, etc.

c) **Ortografía** : A palabra está escrita correctamente segundo o dicionario (inclúe o uso da maiúscula e minúscula ao principio da palabra) e as regras gramaticais: concordancias correctas en xénero ou número, concordancia verbal axeitada, escritura correcta de homófonos gramaticais (ex. : *à/a, où/ou, est/ait*), etc.

d) **Riqueza e control do vocabulario** : O alumno sabe utilizar un vocabulario preciso, correcto e relacionado co tema. A palabra ou expresión utilízase de forma correcta: non confusión de palabras, precisión, ausencia de pleonasmos ou repeticións abusivas, ausencia de anglicismos, etc.

e) **Estrutura do texto**: organización, presentación das ideas, encadeamentos lóxicos, estrutura clara do texto. O alumno sabe expresar e estruturar adecuadamente as súas ideas. Non se repite nin se inclúe información irrelevante. Uso adecuado dos conectores (cohesión) e correcta organización das ideas dando lugar a un texto ben estruturado e coherente (coherencia). Uso correcto da puntuación: os signos de puntuación ou signos tipográficos non se omiten e o seu uso é adecuado.

Valorarase negativamente:

1. Non axustarse á extensión establecida (- 0,25 puntos)
2. Repetir literalmente as frases do texto (- 0,50 puntos)

TOTAL = 9 puntos.

Segunda parte: **proba de audición (1 punto)**

Haberá un total de dez preguntas tipo test de elección múltiple.

Cada unha das dez preguntas valorarase con 0,1 puntos.

Non se penalizarán as respostas erróneas.

Exemplos de resposta / Soluciones

SOLUCIONES TEXTOS :

OPTION A

1.

- a) F
- b) F
- c) F
- d) F
- e) V
- f) F
- g) F
- h) V

2.a)

- association : partenariat
- expert : spécialiste
- est né : a vu le jour
- réception : accueil

b) Pendant les travaux préparatoires, les élèves se sont ensuite répartis en cinq groupes pour aborder concrètement les différentes étapes de montage d'une exposition...

c) Ils n'inventent pas de nouvel espace de liberté. Rien n'est possible.

OPTION B

1.

- a) F
- b) V
- c) V
- d) F
- e) V
- f) V
- g) V
- h) V

2.a)

- Automobile : véhicule
- Italienne : transalpine
- Ému : touché
- Agir : œuvrer

b) Le caractère bénévole de son action a déjà été reconnu par la justice transalpine.

c) – Il l'a préparée.
- Il y participe.

SOLUCIÓNS AUDICIÓ:

1.c, 2.b, 3.a, 4.b, 5.a, 6.c, 7.c, 8.a, 9.a, 10.b

TRANSCRIPCIÓN : **Café Europe**

- *Café Europe* sur France Inter avec Stéphane Leneuf. Bonjour Stéphane.
- Bonjour Patricia, bonjour à tous.
- Question... J'ai le droit de vous la poser ?
- Allez-y.
- A-t-on vraiment envie de fêter l'Europe en ce moment ?
- Ben, écoutez, à cette question Patricia, je vais vous répondre par une autre question : qu'est-ce qui pourrait aujourd'hui donner l'envie de fêter 60 ans de construction européenne ? Si on analyse bien la situation, pas grand-chose. Pourtant, selon Yves Bertoncini, président du Mouvement Européen et directeur de Notre Europe, l'Institut Jacques Delors, et bien il faut se saisir de cette date pour mieux combattre ces réticences face à l'Europe.
- L'Europe n'est pas à la fête, c'est certain, mais quand on la célèbre, le 9 mai, le lendemain de l'armistice de la Deuxième Guerre Mondiale, et bien il faut au moins prendre ce jour-là pour mesurer le chemin parcouru, évidemment prendre la mesure des difficultés actuelles et surtout projeter... projeter l'Europe dans la mondialisation, dans le monde tel qu'il est, où nous Européens sommes finalement assez peu nombreux, unis, autour de valeurs, de principes, d'intérêts... Donc peut-être pas faire la fête mais en tout cas parler d'Europe, en débattre, parce que ça reste l'horizon indépassable pour notre pays.
- Qu'est-ce qui peut quand même donner aujourd'hui envie de parler d'Europe, de faire la fête de l'Europe et de parler d'Europe concrètement ?
- Je crois qu'il faut redonner un sens. Ça paraît abstrait mais c'est très concret. A quoi ça sert d'être unis dans la mondialisation ? Je crois en particulier qu'en termes de sécurité collective, la lutte face au terrorisme islamiste, le combat contre l'agressivité russe, contre la déstabilisation de notre voisinage immédiat, ça, ça donne un sens à cette union parce que l'union fait la force. C'est un mantra facile mais on pourrait le vérifier si l'Europe, sur ces sujets-là, est davantage active ; si les frontières communes que nous avons sont mieux... sont mieux gardées. La sécurité collective, ça, c'est un grand horizon. Il y a évidemment un autre horizon : c'est l'horizon économique et social. L'Europe des dernières années a été l'incarnation de purges austéritaires qui dans certains pays, notamment en Irlande ou en Grèce, étaient peut-être nécessaires, mais elle doit incarner autre chose, non pas seulement la discipline mais l'appui à la croissance, à l'emploi, à l'investissement... Ce n'est pas le Père Noël, l'Europe, hein... Les bonnes décisions doivent être prises au niveau national. S'il y a 10% de chômage en France et bien moins dans d'autres pays, ça montre bien qu'il y a des responsabilités nationales. Mais si l'Europe ne peut pas être Père Noël, elle n'est pas obligée d'être le Père Fouettard ; et c'est ce qu'elle a été à son corps défendant au cours des dernières années.
- Yves Bertoncini, président du Mouvement Européen, l'occasion de la fête de l'Europe, c'est donc mardi, le 9 mai.
- Cela se passe en Europe, ça tombe bien Stéphane, avec de plus en plus d'Européens qui se disent prêts à se passer totalement des espèces.
- Un tiers des Européens sont prêts à dire adieu aux billets de banque et aux pièces de monnaie. Plus de la moitié d'entre eux reconnaissent qu'au cours des douze derniers mois, ils ont fortement réduit leurs dépenses d'argent en cash. Cela dit, il existe de fortes disparités entre les pays. Ainsi, les Allemands et les Autrichiens ont systématiquement des espèces sur eux ; seulement 37% des Français. Pour régler des montants relativement élevés, les Français sortent cinq fois plus la carte de crédit que

Exemples de resposta / Soluciones

les Allemands. Un autre paradoxe dans certains pays comme l'Italie, l'Espagne ou la Roumanie, où l'on utilise fortement le cash, et bien on se déclare prêts à le réduire fortement.

- Les Néerlandais aiment leur souverain.
- Oui, cinq ans après son accession au trône, William Alexander est très populaire. Si 70% des Néerlandais approuvent sa manière de faire, l'image qu'il renvoie de sa royauté, et bien les dépenses de la maison royale restent tout de même un sujet à caution. Une grande majorité des sujets hollandais considère que le roi devrait davantage rendre des comptes sur ses dépenses. En Hollande comme dans les principales royautés européennes, les souverains vivent sur les dotations de l'État et donc de l'argent public.
- Merci, Stéphane Leneuf.